

# Face aux incivilités aux abords des écoles, la Ville de Louviers hausse le ton

Ce lundi matin 13 mai 2024, à l'école élémentaire Jean Moulin de Louviers (Eure), s'est déroulée une phase de l'action pour stopper les incivilités aux abords des écoles.



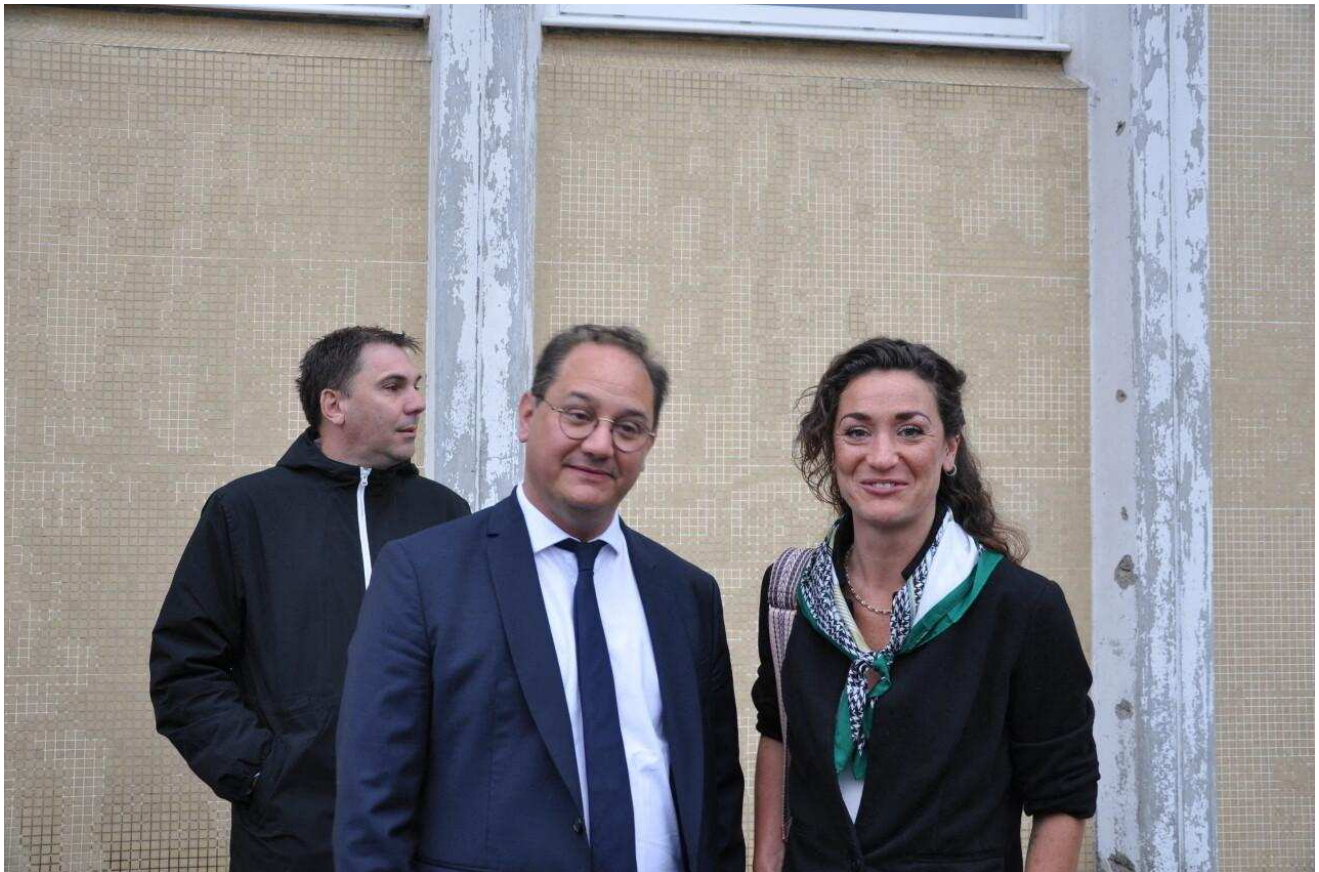
La police municipale de Louviers était également présente pour sensibiliser aux problèmes d'incivilités aux abords des écoles.

Un début de semaine pas comme les autres à l'école primaire Jean Moulin de Louviers (Eure). Le maire, François-Xavier Priollaud, quelques élus, des représentants de parents d'élèves et la police municipale étaient présents devant les portes de l'école. Objectif : concrétiser la deuxième phase de l'action visant à lutter contre les incivilités aux abords des écoles.

Le "school drive" en question

L'école Jean Moulin fait office d'expérimentation pendant une période de deux mois. À son issue, l'ensemble des mesures coercitives pourraient être "pérennisées et étendues à l'ensemble des écoles de la ville", précise la Mairie.

Depuis longtemps, l'ouverture de l'école le matin était marquée par des comportements et des incivilités incompatibles avec la sécurité et le respect des règles de bonne conduite citoyenne. Au fil des années, le "school drive" gagne du terrain. Il s'agit d'une pratique, largement répandue (pas uniquement à Louviers !), qui consiste à déposer son enfant devant l'école, à attendre que celui-ci soit effectivement rentré en classe quitte à stationner longuement sur le passage clouté ou bien à se garer en dehors des places autorisées, voire devant les portes de garage des riverains. Cette pratique occasionne inévitablement un embouteillage de la rue, des tensions entre parents et également des risques pour la sécurité des enfants, sans compter la pollution induite.



Le maire de Louviers, François-Xavier Priollaud, et Laura Chandellier, chargée de la participation citoyenne, avec en arrière plan Olivier Niel, conseiller délégué à la vie scolaire et aux usages numériques.



Élodie Ducastel, élue en charge de la participation citoyenne "un véritable travail participatif a été effectué"

### Concertation et interdictions

Suite à une campagne de sensibilisation, en 2023, qui n'a pas eu l'effet escompté, la municipalité a instauré un groupe de travail qui a réuni les représentants des parents d'élèves, des élus, les services techniques de la ville, la police municipale et également des riverains afin de trouver des solutions à ce problème. Comme le souligne le maire François-Xavier Priollaud "c'est un exemple grandeur nature de démocratie participative avec une recherche de solutions efficaces".



Virginie Henry est membre du comité de parents et assure que "les réticences individuelles ont été vite surmontées".

Suite aux différentes réunions qui se sont tenues depuis janvier 2024, le maire a pris des arrêtés concernant la circulation aux alentours de l'école Jean Moulin avec la création d'une zone limitée à 20 km/h pour les rues adjacentes, l'interdiction de l'arrêt des véhicules dans ces mêmes rues (rues du Gril, Trinité, Tarabit, des Pénitents). Dans un second temps, du 1er au 30 juin, la rue Trinité qui passe devant l'école sera totalement interdite à la circulation et, à terme, des caméras de vidéoprotection pourraient permettre la vidéo verbalisation.

En outre, afin d'accroître la sécurité des enfants, la Ville de Louviers a offert à chaque élève un gilet réfléchissant. De même, l'installation de nouveaux supports pour vélo est prévue à l'école afin de favoriser les mobilités douces.



Sabine Lalande, mère de deux élèves, approuve les solutions mises en place à Louviers.

"Les réticences individuelles ont été vite surmontées"

Toutes ces mesures ont demandé du temps et de la discussion afin de surmonter des réticences et dépasser l'intérêt individuel pour le collectif. Comme le soulignent Laura Chandellier et Élodie Ducastel, respectivement chargées de la participation citoyenne et élue en charge de la participation citoyenne, "il y a eu un véritable travail collectif et une réelle volonté de trouver des solutions". Virginie Henry, membre du comité de parents, partage le même sentiment, ajoutant que les "réticences individuelles ont été vite surmontées".

Une campagne de sensibilisation par affichage ("les super héros du quotidien"), un vidéo-clip tourné avec les membres du conseil municipal des jeunes viendront soutenir l'action entreprise. Enfin, le 27 juin prochain aura lieu une réunion participative d'évaluation des mesures mises en place afin de les reconduire si elles s'avèrent positives. Et de décider s'il convient de les étendre à l'ensemble des écoles.